

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

Classe : 2e cycle

Année scolaire 2018-2019

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Certains ajustements pourraient être apportés en cours d'année.

Première communication écrite

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
- Communication acheminée à la maison par votre enfant **au plus tard le 12 octobre 2018**

Bulletin 1

- Étape 1 : **29 août 2018 au 9 novembre 2018**
- Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année
- Bulletin remis aux parents le 20 novembre 2018. Rencontre des parents les **22 et 23 novembre 2018**.

Étape 1

Discipline	Compétence	Vérification des connaissances en cours d'étape	Projets	Situations d'apprentissage et d'évaluation	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50%)	x	x	x	oui
	Écrire (30%)	X	x		non
	Communiquer oralement (20%)	x	x		non
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	x	x		non
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x	oui
Anglais	Communiquer oralement (50%)	x	x	x	oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	x	X		non
	Écrire des textes (15%)	x	x		non
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Selon les projets choisis			oui
Science et technologie					oui
Éthique et culture religieuse					non
Arts plastiques					non
Musique					oui
Éducation physique					oui

Bulletin 2					
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 2 : 12 novembre 2018 au 22 février 2019 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année ➤ Bulletin transmis par courriel le 8 mars 2019. Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous. 					
Étape 2					
Discipline	Compétence	Vérification des connaissances en cours d'étape	Situations d'évaluation en cours d'étape	Situations d'évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50%)	x	x	x	oui
	Écrire (30%)	x	x	x	oui
	Communiquer oralement (20%)	x	x		non
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	x	x	x	3 ^e non 4 ^e oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x	oui
Anglais	Communiquer oralement (50%)	x			non
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	x	x	x	oui
	Écrire des textes (15%)	x			non
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Selon les projets choisis				oui
Science et technologie					oui
Éthique et culture religieuse					oui
Arts plastiques					oui
Musique					oui
Éducation physique					oui

Bulletin 3						
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 3 : 25 février 2019 au 19 juin 2019 ➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➤ Pour les compétences <i>Lire, Écrire, Reasonner</i> et <i>Résoudre</i>, les épreuves obligatoires de la commission scolaire et du Ministère s'ajoutent au résultat de l'année et compte pour 20% du résultat final (4^e année seulement). ➤ Bulletin transmis par courriel avant le 7 juillet 2019. 						
Étape 3						
Discipline	Compétence	Vérification des connaissances en cours d'étape	Situations d'évaluation en cours d'étape	Situations d'évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuve de fin de cycle
Français	Lire (50%)	x	x	x	oui	(MELS)
	Écrire (30%)	x	x	x	oui	(MELS)
	Communiquer oralement (20%)	x	x		oui	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	x	x	x	oui	(MELS)
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x	oui	
Anglais	Communiquer oralement (50%)	x	x		oui	(CSVDC)
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	x	x	x	oui	
	Écrire des textes (15%)	x	x	x	oui	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Selon les projets choisis				oui	
Science et technologie					oui	
Éthique et culture religieuse					oui	
Arts plastiques					oui	
Musique					oui	
Éducation physique					oui	

MELS : Épreuve obligatoire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 CSVDC : Épreuve obligatoire interne de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- les annotations dans le plan de travail,
- les appels téléphoniques,
- les travaux envoyés à la maison,
- la présentation fréquente du portfolio par l'enfant,
- etc.

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

Étape	Compétences
Étape 3	Organiser son travail

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Nancy Duranleau
Directrice de l'école